

QUESTIONS DE MŒURS



SCIENCE ET MORALITÉ



CONFÉRENCE

PAR LE

D^r A. Herzen

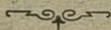
Professeur de Physiologie à l'Université de Lausanne.



NOUVELLE ÉDITION

Recue et augmentée.

Prix: 40 centimes.



LAUSANNE

PAYOT & C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

1908



Tous droits réservés.

STANDARD
PRINT

QUESTIONS DE MŒURS **Henri DISIÈRE**
DINANT

SCIENCE ET MORALITÉ

CONFÉRENCE

PAR LE

D^r A. Herzen

Professeur de Physiologie à l'Université de Lausanne.

NOUVELLE ÉDITION

Recue et augmentée.

Prix: 40 centimes.

LAUSANNE
PAYOT & C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1908

Tous droits réservés.

LAUSANNE — IMPRIMERIE AMI FATIO

PREFACE

Cette brochure s'adresse aux jeunes gens sur le point d'être aux prises avec les difficultés et les dangers de la vie sexuelle et exposés à s'abandonner d'une façon irréfléchie à la consuetude invétérée de la licence génitale du sexe masculin, sans que rien leur suggère une vue moins frivole, moins grossière, moins bestiale de ce que sont, ou devraient être, les rapports entre être humains, et leur fasse envisager ces rapports à un point de vue plus large, plus élevé, plus noble, et, partant, *plus réel*, — car, pour l'homme, l'union sexuelle n'est pas, comme pour l'animal, un événement accidentel et momentané, sans influence sur son avenir et sur celui de ses semblables : c'est un événement souverain, point de départ de liens multiples, de relations durables, d'affections indissolubles, dont dépend le bonheur ou le malheur de sa vie et de plusieurs autres vies. — Le but de cette brochure est précisément de fournir aux jeunes hommes cet enseignement.

Mais je voudrais la recommander aussi et surtout *aux parents*, qui ont charge d'âme et qui tiennent à épargner à leurs fils les errements et les fautes, souvent irrémédiables, auxquels, abandonnés à eux-mêmes, entraînés par les exemples qui les entourent, ils ne peuvent que difficilement échapper. Or, pour instruire leurs fils en toute connaissance de cause, les parents doivent commencer par s'instruire eux-mêmes; cette brochure leur fournira les données de l'expérience collective, scientifique, que les hasards de l'expérience personnelle sont impuissants à fournir, — ou peuvent fausser; ils en prendront ce qui est bon à prendre, pour le communiquer à leurs fils au moment opportun, sous la forme la plus adaptée; car, tôt ou tard, c'est leur devoir de les nantir de la situation, en leur en disant

autant que l'âge et les circonstances le comportent ou l'exigent; et la prévision que leurs efforts ne seront que rarement couronnés d'un succès complet ne diminue en rien leur obligation de les tenter; ils auront fait ce qu'ils peuvent, et ils n'auront pas à se reprocher d'avoir laissé leurs fils se jeter *en aveugles* dans le tourbillon des rapports sexuels, qui dominent, en fin de compte, la vie individuelle et, par elle, la vie sociale.

J'ai plus d'une fois entendu des personnes soutenir cette idée saugrenue qu'il ne faut pas empêcher les jeunes hommes de « dépenser le trop-plein de leur sève » avant le mariage, car sans cela ils deviennent plus tard des maris infidèles. Est-il besoin de dire que cette thèse singulière est archi-fausse au double point de vue du raisonnement et de l'observation? Supposer qu'un homme qui pendant des années, — les plus difficiles, — a fait preuve d'une profondeur de conviction, d'une force de volonté et d'une domination de soi-même assurément peu communes, s'en dépouille tout à coup alors que l'instinct qu'il avait réussi à dompter se trouve être amplement satisfait, c'est *a priori* absurde; et, de fait, ceux qui ont connu intimement quelques hommes vraiment chastes savent très bien qu'à de tels hommes l'infidélité après le mariage fait encore plus horreur que l'inconduite avant, car, outre la trahison à leurs propres convictions, elle implique la trahison à la femme aimée. On ne change pas d'être psychique comme on change de chemise.

Beaucoup de parents craignent d'arriver trop tôt, d'éveiller des idées qui sommeillaient encore, de faire plus de mal que de bien; *ils arrivent toujours trop tard*: les garçonnetts, encore enfants, peuvent constamment, d'un moment à l'autre, à la maison ou à l'école, être instruits de tout, même des vices sexuels, par des camarades plus âgés ou plus précoces, ou par des personnes adultes, dépravées et peu scrupuleuses, — avec démonstrations et preuves à l'appui. C'est alors que le mal est fait, et cela à l'insu des parents, ce qui les empêche d'en prévenir les conséquences.

Il vaut infiniment mieux que les enfants soient avertis trop tôt que trop tard, mais, bien entendu, non de la façon obscène, ignoble et brutale à laquelle je viens de faire allusion; c'est aux parents, ou à ceux qui les remplacent auprès des enfants, d'avertir ceux-ci d'une façon sérieuse, digne et affectueuse. On peut ainsi donner dès le début à leurs idées et à leurs sentiments relativement aux organes, aux fonctions et aux rapports sexuels (qui les préoccupent toujours et d'autant plus qu'on fait de maladroits efforts pour les leur cacher), une direction plus saine, plus honnête, qui, si elle ne préserve absolument de toutes les chutes qu'un petit nombre, rend pour le moins ces chutes moins précoces, moins fréquentes et moins profondes, et, par conséquent, diminue d'autant les chances de souffrances du corps et de l'âme, auxquelles leur inconduite expose la plupart des hommes, — sans parler de celles qu'ils infligent à leurs maîtresses abandonnées, à leurs femmes trahies, à leurs enfants contaminés de maladies héréditaires.

Encore une observation se rapportant non plus aux jeunes adolescents, mais à de très jeunes enfants. Ils sont tous, à un moment donné, tourmentés du désir de savoir « d'où ils viennent »; or, beaucoup de parents, lorsque les enfants leur posent des questions à ce sujet, leur défendent tout simplement d'en parler ou bien se débarrassent d'eux en leur donnant pour toute réponse une des fables stupides inventées dans ce but, et s'imaginent avoir ainsi satisfait la curiosité de l'enfant.

Etrange et lourde erreur! Qu'ils recueillent leurs propres souvenirs d'enfance et se rappellent l'effet désastreux de semblables subterfuges; dans le premier cas, l'enfant, rebuté par ses parents, ira tout droit s'enquérir ailleurs; dans le second, il fera de même dès qu'un geste ou un mot, saisis par hasard, auront éventé le truc, et, par surcroît, sa confiance en ses parents sera ébranlée: ils peuvent être sûrs que ce n'est plus à eux qu'il demandera des explications sur de tels sujets; dans les deux cas il les demandera à des

gens qui s'empresseront de les lui donner, avec — je le répète — démonstrations et expériences à l'appui; la dissimulation devant les parents et la sexualité prématurée avec toutes ses conséquences funestes, tel est le résultat plus que probable d'une manière d'agir aussi absurde vis-à-vis de l'enfant; et la faute en est évidemment tout entière aux parents. — Jamais, au contraire, une réponse sérieuse, franche, *vraie*, ne saurait nuire. Que la mère à qui s'adressent habituellement les premières questions, réponde, par exemple : Mais, mon enfant, tu es une partie de moi-même, de mon sang et de ma chair; de même que les œufs se forment dans la poule, de même que les petits chats dans leur mère, c'est dans mon intérieur que tu t'es formé; c'est pour cela que tu es à moi et à moi seule; c'est pour cela que je t'aime comme personne au monde. Une telle réponse satisfait l'esprit de l'enfant pour longtemps et apaise sa curiosité; elle établit un lien de plus entre lui et sa mère; elle consolide l'affection et la confiance; elle encourage l'enfant à s'adresser de nouveau à ses parents, et non à autrui, lorsque, plus tard, cette première réponse sera devenue insuffisante pour rendre compte à son intelligence grandissante de ce qu'il voit et entend autour de lui; alors le moment sera venu où le père devra mieux instruire son fils et la mère sa fille. Quand et dans quelle mesure, c'est une question d'observation attentive, d'intimité, de tact.

Il est temps que les parents ne se bercent plus de l'espérance illusoire que leurs enfants arriveront à l'âge adulte sans savoir comment on les fait; qu'ils cessent de reculer devant l'accomplissement de leur devoir et de s'en décharger sur des épaules indignes; il est temps qu'ils se préparent, au contraire, à remplir cette tâche délicate avec toute la compétence et toute l'efficacité voulues, afin de sauvegarder, autant que cela est en leur pouvoir, la santé physique et morale de leurs enfants.

MESSIEURS,

L'homme étant un être sociable, ne vivant point isolé, chacun de ses actes, chacune de ses paroles retentit sur ses semblables, exerçant une influence bonne ou mauvaise, utile ou funeste; il faut qu'il tienne compte de la collectivité et recherche un certain équilibre entre les deux sentiments fondamentaux inhérents à sa nature : l'*égoïsme* et l'*altruisme*, qui sont à la base de ses actions, et qui jaillissent. L'un, de l'instinct de la conservation de l'individu (nutrition), l'autre, de l'instinct de la conservation de l'espèce (reproduction). L'art de la conduite humaine, individuelle et sociale, la *morale*, consiste dans l'harmonisation de ces deux tendances. De tout temps, tout peuple a eu sa morale, un ensemble de règles destinées à guider la conduite des hommes. Ces règles ont varié selon les époques et les races, mais, avec les progrès de la civilisation, elles tendent à s'unifier et à devenir les mêmes, ne fût-ce que pour l'élite des races supérieures; elles deviendront certainement, et plus tôt qu'on ne le pense, les mêmes pour le plus grand nombre; je n'ose pas dire : *pour tous*, car la nature humaine, au moral, comme au physique, est trop sujette à des défaillances et à des monstruosité.

Quelle est donc cette morale qui semble poindre à notre horizon et ressortir du travail séculaire de la civilisation humaine? Bien que ses règles aient varié

et soient encore différentes de peuple à peuple et même d'individu à individu, il me semble que les deux principes abstraits dont elles découlent sont partout les mêmes.

Ces deux principes sont, premièrement, que la moralité de l'individu humain, pris isolément, consiste à *agir partout, toujours et à tout prix d'une façon conforme à ses convictions intimes*, à ce qu'il considère, dans son for intérieur, comme étant « bien » ou « mal », comme devant ou ne devant pas être fait. C'est là ce qu'il appelle son « devoir ».

Il est clair qu'une *action*, en elle-même, est un événement quelconque, qui peut être indifférent, ou bien utile ou nuisible, et, comme tel, approuvé ou désapprouvé par la majorité des contemporains de celui qui l'a commise ; mais *l'agent* n'est « moral » ou « immoral » que s'il a agi conformément ou contrairement à ce que *lui* croit être le bien ou le mal, à ce qu'il envisage comme son devoir de faire ou de ne pas faire ; il n'est immoral que lorsqu'il manque plus ou moins sciemment à l'idée qu'il s'est faite de ce devoir ; et, dans ce cas, il sent parfaitement l'indignité de la conduite à laquelle il n'a pas la force de résister, il est mécontent de lui-même, il se méprise quelquefois lui-même et souffre de cette contradiction intérieure. Beaucoup de gens sont dans ce cas ; ce désaccord entre la théorie et la pratique a pour cause un vaste ensemble de conditions historiques et psychologiques, qui ont développé chez le grand nombre la funeste habitude d'afficher une morale et d'en pratiquer une autre ; et il en est plus ou moins ainsi dans toute l'étendue de l'activité humaine, privée et publique.

Mais, comme la conscience individuelle est sujette à des aberrations de tout genre, elle a besoin, pour rendre possible la vie sociale, d'un correctif. C'est la

conscience *collective*. Aussi, la moralité de l'homme envisagé comme membre de la communauté, consiste-t-elle à *agir partout, toujours et à tout prix d'une façon conforme au plus grand bien des autres et de la communauté tout entière.*

Il faut cependant se garder de considérer la conscience collective comme étant infaillible; elle a, dans le cours des siècles, admis et sanctionné des choses abominables, telles que l'anthropophagie, les sacrifices humains, l'esclavage, les persécutions religieuses; actuellement encore, elle tolère des iniquités manifestes; pour n'en citer qu'un exemple: elle ne condamne pas encore l'assassinat international, — la guerre, — bien que le nombre de ceux qui la désapprouvent aille rapidement en augmentant. Heureusement, elle s'épure sous l'influence des facteurs généraux de la civilisation, et ne tolère plus aujourd'hui une foule de choses qu'elle approuvait autrefois.

Aux règles de conduite qu'on peut déduire des deux principes susdits, il y a une pierre de touche très sûre, du moins dans les limites de certaines époques et de certains pays; il est clair que nous ne parlons que des peuples civilisés et que nous laissons de côté les sauvages. Cette pierre de touche, la voici: La manière d'agir vraiment morale est celle que l'on peut *ériger en règle de conduite générale*, règle qui sera immédiatement acceptée par tout homme cultivé normal, non atteint d'insuffisance ou d'aliénation intellectuelle ou morale, innée ou acquise.

Je désire que ces trois points soient pour vous le fil conducteur au milieu du labyrinthe dans lequel nous allons nous engager. Souvenez-vous de ces trois points et vous verrez que, dans les rapports sexuels, ce sont les trois critères que tout homme doit adopter et suivre. — s'il tient à être un honnête homme.

Tout ce qui vit, sans exception, — plante ou animal, — vit à condition de se nourrir et de se reproduire.

La reproduction n'est pas *essentiellement* différente de la nutrition ; c'est une projection de la nutrition. L'individu jeune croît, devient adulte, grâce à la nutrition ; puis, lorsqu'il a pris son développement, sa forme définitive, l'excédent de nutrition se constitue en particules qui se détachent de son organisme et qui sont destinées à se développer et à donner naissance à des êtres nouveaux, semblables à celui qui leur a donné le jour.

Les animaux inférieurs se divisent simplement en deux, et chaque moitié devient un nouvel individu ; il n'est pas question de sexe chez eux ; les animaux supérieurs se reproduisent par germes ; il faut qu'il y ait fusion de deux germes ; le germe mâle se fond, disparaît dans le germe femelle, et de cette fusion ou « fécondation » naît la première molécule vivante qui se développe et donne la vie à un individu de la même espèce. Chez les vertébrés inférieurs, poissons et batraciens (tritons, grenouilles, crapauds), la fécondation se fait en dehors du corps de la femelle, qui dépose des œufs non fécondés, « stériles ». Le mâle les trouve, dépose sur eux le sperme ; ils se développent en dehors de l'organisme féminin. Chez les reptiles (serpents, lézards, tortues) et chez les oiseaux, la fécondation a lieu dans le corps de la mère. Le père est pourvu d'un organe servant à introduire le sperme dans le corps de la femelle. L'œuf s'enveloppe de substances qui le protègent et le pourvoient, et il est pondu fécondé, prêt à se développer sous l'influence des rayons du soleil ou de la chaleur de la mère qui le couve. Enfin, chez les mammifères, la nature fait un pas de plus. Non seulement la fécondation a lieu dans l'intérieur de la mère, mais là

aussi se développe l'œuf, et on ne dit plus alors : pondre, on dit : mettre bas ou accoucher. Ce qui apparaît à la vie, ce n'est plus un œuf, mais de petits êtres assez développés pour que, grâce aux soins et à l'aliment (lait) que leur prodigue la mère, ils puissent vivre et bientôt subvenir indépendamment à leurs besoins. Tel est aussi le cas pour l'espèce humaine — sauf que le développement est beaucoup plus lent.

Les jeunes animaux, comme aussi les enfants, n'offrent pas tous les traits distinctifs du sexe ; même et surtout les organes de la génération restent longtemps à l'état rudimentaire. Lorsque l'animal a atteint son développement, ces organes se développent à leur tour et le besoin génital se fait sentir. Ce besoin est en général plus violent chez le mâle. Aussi est-ce lui qui poursuit la femelle, la conquiert et la force à l'union. Elle fuit, elle résiste. Cela a son reflet dans l'espèce humaine ; pour nous, comme pour les autres mammifères, le besoin sexuel est plus impérieux, plus difficile à vaincre chez les hommes que chez les femmes. C'est un caractère physique et en même temps psychique : il y a plus de timidité, de retenue, de pudeur innée chez les femmes, et c'est presque toujours l'homme qui est le séducteur.

Or l'homme, dans sa jeunesse, est exposé à un danger auquel les jeunes animaux échappent. Le jeune animal, en effet, n'a aucune idée du besoin sexuel ; ses compagnons un peu plus âgés ou adultes ne lui apprennent rien ; ils n'ont pas le langage articulé à leur disposition ; ils ne peuvent pas lui dire ce qui en est, et lui, il ne s'en doute même pas jusqu'au moment du développement normal où il atteint sa puberté, et où le besoin se manifeste par la nature des choses sans que personne l'avertisse. Ainsi l'animal arrive à maturité avant de savoir qu'il existe

un besoin sexuel. Au moment où la nature parle chez lui, ses organes génitaux sont développés, prêts à fonctionner, et l'instinct qui se réveille alors, le pousse à chercher une femelle. Chez l'homme, il en est autrement.

Malheureusement, le langage articulé, qui d'ailleurs fait la noblesse de l'homme, sert aussi à des choses bien indignes. Le mal qui en résulte peut être immense, et c'est souvent le cas. Le garçonnet encore enfant peut être instruit par un camarade plus précoce ou plus âgé que lui, qui connaît non seulement l'acte sexuel, mais les vices sexuels et qui les pratique peut-être dès l'âge le plus tendre. Les enfants, qui ne devraient pas même soupçonner ces choses, sont au courant de tout, — sans que les parents s'en doutent. Et, par un de ces phénomènes de réciprocité que nous rencontrons à chaque pas, le moral agit sur le physique et le physique réagit sur le moral. La préoccupation mentale, éveillée trop tôt, fait affluer le sang aux organes ; il en résulte une maturité fictive, et la conception fictive d'un besoin qui, spontanément, n'existerait pas. L'excitation des organes renforce les idées licencieuses ; les images obscènes se présentent à l'esprit, préoccupent l'imagination, et de là à l'exercice *prématuré* de la fonction il n'y a qu'un pas. Cette fonction est remplie longtemps avant la maturité de l'organisme et des organes sexuels eux-mêmes. C'est là un fait des plus funestes au développement de l'individu. Les excitations factices et anormales, qui n'ont pas à leur source la maturité fonctionnelle des organes, produisent, en outre, par ces abus ou ces usages trop hâtifs, l'étiollement des organes eux-mêmes ; les testicules étiolés donnent à leur tour des produits étiolés et de mauvaise qualité. L'organisme, ainsi rendu débile, fournit des germes débiles ; la progéniture en souffre.

Telle est la cause des conséquences désastreuses non seulement des abus, mais du *simple usage* des organes génitaux *avant qu'eux-mêmes et tout le corps* aient atteint leur maturité. Je vous prie, tous, tant que vous êtes, jeunes ou vieux, fils ou pères, souvenez-vous de cela et expliquez aux plus jeunes combien cela est dangereux ¹.

Le jeune homme n'atteint guère la maturité complète pour nos races et nos climats avant vingt ou vingt-deux ans. On connaît ce chiffre par la visite des recrues. A dix-neuf ans, beaucoup de jeunes gens ne sont pas propres au service ; il faut les renvoyer de un ou deux ans ; et c'est bien là une preuve que c'est entre vingt et vingt-deux ans que l'homme atteint chez nous son plein développement. Or, avant cet âge, le jeune homme ne devrait faire *aucun usage* de la fonction sexuelle. S'il le fait, il faut le plaindre, car il s'expose à l'étiollement, à l'affaiblissement dont je viens de parler, qui frappe, notez-le bien, *à coup sûr et à perpétuité*, et qui frappe non seulement l'individu mais sa progéniture et, par elle, la patrie !

Supposons que grâce à un père éclairé, à un frère aîné, à un ami dévoué, le jeune homme ait évité ce premier écueil, qu'il soit arrivé à une robuste et saine maturité : les organes génitaux sont mûrs, le besoin sexuel se manifeste, légitimement et vigoureusement : il devient impérieux. Eh bien ! voici l'homme placé dans une alternative qui n'existe que pour lui :

L'animal adulte cherche la première femelle venue... Beaucoup d'hommes le font aussi ; mais si certains hommes se conduisent comme des animaux, cela ne signifie pas que tous doivent agir ainsi.

¹ La déchéance dont il est question ici est encore plus rapide et plus profonde sous l'influence de la masturbation. Cela est trop connu pour qu'il faille y insister.

L'homme civilisé se trouve dans l'alternative de satisfaire ce besoin sexuel, comme le ferait un animal quelconque, ou bien de s'arrêter devant des considérations que lui suggèrent son intelligence et ses sentiments. D'une part, il se dit : « La nature m'a donné un besoin ; il faut que je le satisfasse ; tout le monde a fait ainsi, pourquoi ne le ferais-je pas ? N'est-il pas malsain d'ailleurs des'en abstenir ? » D'autre part il songe aux conséquences que cela peut entraîner ; il se dit que si on faisait toujours comme tout le monde a toujours fait la civilisation humaine n'existerait pas ; il pense à la femme qui sera un jour sa compagne ; il se dit qu'après tout, il y a une cruelle injustice à lui offrir en échange de sa pureté le corps d'un prostitué. J'emploie à dessein cette expression, car la prostitution, au point de vue moral, ce n'est pas le fait de recevoir une pièce de monnaie, c'est le fait de *prodiguer son corps* ; et soyez sûrs que si les femmes se font quelquefois illusion sur l'homme qu'elles acceptent pour époux, et si quelques-unes, en découvrant sa perversité se désolent et pleurent en silence, il en est d'autres qui se vengent... je ne dis pas qu'elles aient raison, — mais elles n'ont, ma foi, pas toujours tort !

On dit que la santé réclame la satisfaction du besoin génital ; je n'hésite pas à déclarer que cela est faux. Dans le cercle restreint de mes anciens camarades et amis appartenant à différents pays et à différentes classes sociales, plusieurs sont restés purs jusqu'au jour de leur mariage. Pas un seul n'en a souffert, et je n'ai jamais entendu dire que qui que ce soit fût malade à cause de cela !¹ Mais, pour s'épar-

¹ Les animaux domestiques ou captifs auxquels on ne permet pas l'accouplement ne s'en portent pas plus mal ; au dire des spécialistes, cela est même souvent à leur avantage, par exemple pour les chevaux de course, pour les chiens de chasse. D'ailleurs

gner l'effort de la résistance, pour céder, on aime à trouver des excuses : on consulte le médecin, et. — je regrette de devoir le dire, — il y a des médecins trop coulants sur ce chapitre. Quand un jeune homme vient leur dire : J'ai mal à la tête, j'ai des palpitations, je ne dors pas bien, etc., ils ne se donnent pas la peine de l'examiner sérieusement, de s'enquérir si peut-être il boit trop de vin ou de bière, de thé ou de café, s'il fume trop, s'il mène une vie trop sédentaire, ou s'il y a d'autres causes à son malaise ; ils lui disent simplement : Vous avez besoin de voir des femmes ! — N'y croyez pas, messieurs, *la continence est possible*. Je ne dis pas qu'elle soit toujours facile ; elle est quelquefois pénible ; cela dépend beaucoup de la constitution individuelle, des circonstances extérieures et de la manière de vivre ; en général, nous mangeons trop et nous absorbons surtout trop de substances excitantes ; avec un peu de bonne volonté, on peut, *si on y tient*, calmer le besoin ; les moyens souverains sont une alimentation sobre, l'abstention des boissons excitantes, les occupations intellectuelles sérieuses et surtout les exercices physiques.

J'ai dit : *si on y tient*. Mais il faut bien avouer que, malgré quelques faibles scrupules de conscience qu'éprouvent ceux qui ne sont pas tout à fait dépravés, et malgré les dangers très réels et très graves auxquels on s'expose en cédant, la plupart des hommes y tiennent fort peu ! Parce qu'ils sont élevés

les « champions » des sports athlétiques, depuis les gladiateurs de l'antiquité, jusqu'aux boxeurs anglais de nos jours, ont toujours été soumis, pendant leur entraînement, non seulement à une diète particulière, mais à une complète abstinence sexuelle. Certes, cela ne prouve pas que celle-ci soit une condition indispensable de vigueur et de santé ; mais cela prouve en tout cas que, sauf peut-être de rares exceptions, elle n'est certainement pas nuisible.

dans une atmosphère où la licence génitale est admise pour le sexe masculin et considérée comme une chose parfaitement légitime, — manière de voir qui n'est pas autre chose que le produit d'un double atavisme, — héritage des temps barbares et du moyen-âge.

Aussi, un jeune homme a-t-il eu des maîtresses, a-t-il fréquenté des prostituées, on l'excuse, cela se comprend, c'est tout naturel ! Tandis qu'une jeune fille qui a failli *une seule fois* sous l'impulsion de circonstances auxquelles elle n'a pas pu résister, où elle a été jetée par suite de mensonges, de tromperies, de protestations d'un amour qui n'existait pas, de solennelles et réitérées promesses de mariage qu'on ne tiendra pas. — et qui, enfin, succombe... est déshonorée, abandonnée, répudiée, consuée ; que fait-on donc au vrai coupable ?

Vous sentez bien cependant qu'il y a là quelque chose qui cloche, qui est injuste, qui n'est pas bien ; que l'homme, si sévère pour la femme, devrait l'être un peu plus pour lui-même... Ce germe de sentiments meilleurs se retrouve, plus ou moins développé, dans la conscience de tous, mais on n'a pas l'habitude de s'y arrêter, de s'en rendre compte ; je viens le mettre en lumière et le préciser ; espèce d'accoucheur psychologique, je viens vous présenter l'enfant de vos propres entrailles d'hommes civilisés, et je suis sûr que vous le reconnaîtrez et que vous direz : Il y a longtemps que nous le sentons remuer au fond de notre conscience ! Seulement, voilà, nous n'osions pas l'avouer, et nous exposons ainsi à la raillerie des autres, et nous faisons comme eux. — Ah ! messieurs, n'avez jamais honte que de ce que vous croyez être mal, et point de ce qui vous semble être bien !

Revenons à notre jeune homme, supposons qu'il ait un dégoût insurmontable pour les prostituées.

Que va-t-il faire ? Il va chercher à avoir des rapports avec des jeunes filles honnêtes qu'il séduira dans ce but. Une jeune fille devenue la maîtresse d'un homme, est mise au ban de la société ; on le sait. Mais il y a plus : l'effet normal, le but naturel de l'acte accompli, c'est la conception. Cette jeune fille devrait devenir enceinte, et elle le devient bien plus souvent qu'on ne le croit. Elle se cache, par honte vis-à-vis des siens, et par compassion pour son séducteur que, le plus souvent, elle a vraiment aimé, en qui elle espère encore, tandis que lui il n'a fait que feindre indignement un amour qu'il n'éprouvait point. Est-ce qu'un jeune homme ne devrait pas réfléchir au sort qu'il prépare à la mère et à l'enfant ? La mère, chassée de sa famille, accouchera quelque part, n'importe où, en cachette, ou à l'hôpital ; elle se suicidera quelquefois ; quelquefois elle tuera son enfant, par misère, par désespoir, et dans ce cas, elle sera condamnée comme meurtrière. Elle ne sait comment le nourrir cet enfant ; et ensuite, il faudra l'élever. Elle est quelquefois obligée de recourir à la prostitution pour subvenir aux besoins de son enfant, de *votre* enfant, car c'est vous qui l'avez fait avec elle et qui l'avez abandonné ou ignoré ! Et cet enfant, qu'est-ce qu'il deviendra ? Neuf fois sur dix, les enfants illégitimes sont condamnés à l'ignorance, ils tombent dans le vice, dans le crime, ils arrivent au bagne, au pénitencier, — alcoolisés ! C'est ainsi que vous vous faites les complices et les pourvoyeurs du crime et de la prostitution. A chaque séduction, à chaque rapprochement, vous risquez ainsi de faire le malheur de toute la vie de deux êtres humains, — au moins.

Au moins ? — Oui, car chaque fois vous jouez, outre le bonheur de la personne abandonnée, votre propre bonheur à venir et celui de la personne qui sera votre femme, et qui, tôt ou tard, d'une façon

ou d'une autre, finira par apprendre la vérité. On a vu bien des fois, au moment du mariage, ou après, une malheureuse en haillons présenter un enfant, à la fiancée ou à la jeune mariée, en disant : Voilà l'enfant de monsieur ! Est-ce là un coup facile à supporter ? Et si cela arrive après le mariage, la vie conjugale devient un enfer pour les époux d'abord, pour leurs enfants ensuite. Donc, non seulement le jeune homme risque de faire deux malheureux, — l'enfant et la mère, — mais il risque de rendre malheureuse la femme qu'il épousera, et lui-même, et ses enfants « légitimes ».

Mais supposons qu'il ait réfléchi et qu'il se dise : Oui, cela est cruel et indigne ! J'irai quand même fréquenter des prostituées ! Il devrait penser que cette prostituée avec laquelle il se prostitue à son tour, ne l'est que d'hier, peut-être ; qu'en allant fréquenter cette malheureuse, il se fait le complice du premier séducteur, profite de son crime et pousse plus bas dans la fange la victime de sa trahison. Ceux qui sont inaccessibles à des considérations aussi désintéressées devraient penser aux *maladies vénériennes* qui se trouvent chez les prostituées, à cause même de leur métier. On sait vaguement ce que sont ces maladies, mais, à moins d'être médecin, on ne sait pas jusqu'à quel point sont étendus, profonds et durables les ravages qu'elles font ; on ne sait pas la gravité et le nombre des cas répandus partout ; on ne sait pas que beaucoup de ces maladies sont non seulement *contagieuses*, mais qu'elles sont souvent *incurables* et *héréditaires*.

Elles sont contagieuses, disent quelques beaux esprits ; eh bien, celui qui va chercher et qui trouve n'a que ce qu'il mérite ! Oui, sans doute, on n'aurait que ce qu'on mérite, si ces maladies ne se transmettaient que par les organes sexuels, et si elles faisaient souf-

frir et périr seulement ceux qui les contractent par leur propre faute ; alors il n'y aurait pas lieu de s'en préoccuper autrement ; mais cela n'est pas le cas, et n'est peut-être — jusqu'à un certain point — vrai que des maladies *gonorrhôïques* ; car les personnes adultes ne s'en infectent réellement guère qu'en se livrant à des rapports sexuels avec des personnes qui en sont atteintes ; mais cela n'est certainement pas vrai des maladies *syphilitiques*, — contagieuses au premier chef, et par dessus le marché, héréditaires, ce que les autres ne sont pas.

Bien que la gonorrhée ne soit pas une maladie *constitutionnelle* proprement dite, comme la syphilis, et reste *locale*, sauf dans les cas négligés, dans lesquels elle peut se communiquer à différents organes, elle peut avoir pour l'individu, pour sa femme et pour ses enfants des conséquences à certains égards tout aussi funestes que la syphilis.

Pour l'individu. Le microbe (gonocoque) logé dans l'urètre ne se laisse pas toujours exterminer facilement, quelquefois pas du tout ; l'individu se remet bien alors de la phase aiguë de la maladie, mais celle-ci persiste à l'état chronique (goutte militaire), et est souvent incurable ; elle produit souvent des rétrécissements plus ou moins graves de l'urètre, qui constituent un obstacle à l'émission de l'urine et du sperme, et deviennent ainsi la source de continuelles souffrances ; on ne s'en débarrasse que difficilement, par des opérations douloureuses, qui ne sont pas toujours couronnées de succès. — De l'urètre, le gonocoque se répand souvent à tous les organes urinaires et génitaux, et y cause des dégâts irrémédiables : inflammation suppurée de la vessie, des uretères et des reins, avec albuminurie ; inflammation simple ou fonte suppurée de la prostate ; inflammation des épидидymes et des testicules ; spermatorrhée, qui a

sur l'organisme, surtout sur le système nerveux, les effets les plus désastreux, comme toutes les pertes séminales ; cessation de production des spermatozoïdes, ou production de spermatozoïdes morts ou pour le moins immobiles et incapables par conséquent de féconder l'œuf. Outre les douleurs et les souffrances prolongées et répétées que ces nombreux troubles procurent à leurs victimes, ils sont autant de causes de *stérilité*.

Pour la femme. Abstraction faite de l'infection immédiate par du pus blennorrhagique virulent et de la phase aiguë de la maladie, bon nombre de femmes honnêtes sont infectées *peu à peu* par les rapprochements répétés avec un mari affecté lui-même d'une blennorrhagie chronique, suite d'une infection prise longtemps auparavant, peut-être plusieurs années avant le mariage, et qui traîne sans conséquences graves, de sorte qu'il peut se croire guéri ; le virus, dans ce cas, paraît être atténué, et ne produit guère chez la femme qu'une blennorrhagie légère, mais chronique ; la plupart des « pertes blanches » ne sont pas autre chose. Mais chez la femme comme chez l'homme, le microbe peut se répandre à tous les organes urinaux et génitaux, et y causer des troubles très douloureux et très graves : inflammations et abcès des organes génitaux externes, inflammation de la matrice (endométrite) et de ses annexes, y compris les ovaires (annexites), et même, du péritoine, puisque l'oviducte s'ouvre librement dans la cavité abdominale ; il est vrai que les péritonites d'origine blennorrhagique se généralisent rarement, et restent habituellement confinées à la région du bassin. Tous ces troubles, sauf ceux qui restent localisés aux organes génitaux externes, conduisent irrévocablement à la *stérilité*.

Pour les enfants. Pendant l'accouchement, les petites filles sont exposées à s'infecter de la maladie de la mère; il en résulte des « vulvovaginites » obstinées, qu'il faut quelquefois des années entières pour guérir et dont la présence est une source continuelle de troubles et d'inconvénients de toute sorte, y compris le danger de voir les fillettes transporter le virus de leurs organes génitaux à leurs yeux. Pendant l'accouchement, les enfants des deux sexes sont exposés précisément à l'infection des *yeux*, qu'on ne peut éviter qu'avec les soins les plus scrupuleux pendant et immédiatement après l'accouchement; il suffira de dire que la plupart des *ophtalmies* des nouveau-nés sont d'origine vénérienne et que la plupart des cas de *cécité* remontant à la première enfance sont dus à ces ophtalmies.

Telles peuvent être, telles *sont* souvent les conséquences de la gonorrhée, et il suffit de s'être *une seule fois* infecté, même longtemps avant le mariage, pour être exposé à les subir tôt ou tard soi-même, à les infliger à sa femme et à ses enfants.

Quant aux maladies syphilitiques, elles sont encore bien plus dangereuses, — et d'abord par leur contagiosité; elles peuvent se communiquer par n'importe quel point du corps, par les objets contaminés: un baiser, une poignée de main suffisent; boire dans un verre où un syphilitique a bu, — cela suffit pour être infecté.

La peau normale résiste cependant à la pénétration du virus; il faut une égratignure, une gerçure, un bouton. Les muqueuses, au contraire, n'offrent aucune résistance. Voici quelques exemples:

Un jeune homme avait au front, à la tempe, des

boutons inoffensifs ; il prend un fiacre, s'endort dans ce fiacre et s'appuie contre la paroi. Il a été infecté d'une syphilis qui a commencé dans cette région. Une personne à éruption syphilitique s'était évidemment appuyée au même endroit et y avait déposé le virus spécifique.

On connaît des cas où des gens ont été infectés par le nez, pour avoir serré la main à un ami syphilitique et s'être ensuite fourré les doigts dans le nez !

Un autre jeune homme rencontre un ami qui, en causant, lui lance un « postillon » dans l'œil ; l'ami avait des ulcérations syphilitiques dans la bouche ; le virus est absorbé, l'œil est perdu, l'organisme tout entier est infecté.

Or, je le demande, de quoi étaient-ils fautifs, ces malheureux ? Nous avons tous dormi dans des fiacres ou des wagons ; chacun de nous a, plus ou moins, reçu et rendu des postillons... Ne riez pas, messieurs, nous sommes tous exposés, à chaque instant, à de telles infections ; elles arrivent au moment où on s'y attend le moins, — et alors on ne rit pas ! Qu'on dise après cela que ceux qui ont la syphilis n'ont que ce qu'ils méritent ! Celui qui est allé la chercher chez elle est peut-être dans ce cas. Mais les malheureux qu'il infecte autour de lui ? Et chaque malade peut à chaque instant donner sa maladie à ses amis, à ses frères, à ses sœurs, à sa mère ! Cela n'est-il pas horrible ? Et comment se fait-il, demanderez-vous peut-être, que les autorités sanitaires, qui obligent les médecins à déclarer de petites maladies anodines, quoique contagieuses, et prennent des mesures contre une misérable rougeole que tout le monde doit avoir et dont on guérit en quelques jours, laissent librement circuler les gens qui répandent une maladie à peu près *incurable et héréditaire* ? Bien plus,

les médecins sont tenus de garder le « secret professionnel ! » Comment cela se fait, messieurs ? Je vais vous le dire : C'est un des nombreux exemples de la protection du vice de l'homme par l'homme !¹

Il va sans dire que les innocents infectés par les coupables deviennent à leur tour des foyers d'infection mettant en danger, à chaque instant, tous ceux avec lesquels ils viennent en contact.

Un exemple : Dans la séance du 12 février 1896 de la Société de médecine de Berlin, le Dr Gebert a communiqué l'observation suivante :

Une femme, mère de six enfants bien portants, est reconnue atteinte d'une éruption syphilitique ; son mari n'a rien ; on constate que l'infection a eu lieu au mamelon ; cette femme avait donné le sein à l'enfant d'une voisine ; cet enfant était syphilitique ; il avait deux frères de 8 et 10 ans et deux sœurs de 15 et 19 ans, tous les quatre syphilitiques ; le nourrisson avait été contaminé par ses frères et sœurs, soit par des baisers, soit par l'usage d'objets communs. Il avait à son tour contaminé, outre la femme en question, un autre nourrisson, d'une troisième famille, auquel on avait une fois donné le même biberon. Le point de départ de l'infection de ces trois familles se trouva chez la jeune fille de 19 ans : elle avait été infectée par les baisers de son fiancé !

Voici ce que dit à ce sujet, dans un récent travail, le professeur Fournier, le plus grand spécialiste de France :

« D'autre part, que de contaminations transmises par ignorance des modes suivant lesquels peut se faire la contagion, ou même la contagiosité de la maladie ! Ainsi, il m'est arrivé des centaines de fois de stupéfier et de terrifier certains de mes clients af-

¹ Voyez l'Appendice I.

fectés de plaques muqueuses buccales, en leur disant : « Surtout, monsieur, abstenez-vous bien d'em-
» brasser qui que ce soit, car avec de tels accidents
» vous pourriez transmettre la contagion. » — « Mais
» vous m'épouvantez, M. le docteur, me répondaient-
» ils ; car tous ces jours-ci je ne me suis pas privé
» d'embrasser ou ma maîtresse ou ma femme, ou
» tel ou tel des miens. » — Comme exemples, j'ai
trois observations de malades atteints de plaques mu-
queuses buccales, ayant contagionné *leur mère*¹. »

Je reviendrai dans un moment sur la question de
la contagion, et vous verrez dans quelles proportions
épouvantables le mal peut s'étendre, et s'étend en
effet.

J'ai dit que la syphilis est à peu près *incurable* ;
en effet, le lieu d'infection primaire (le « chancre »²),
avec son érosion et son induration, peut bien se
cicatriser et disparaître ; les accidents secondaires
qui accompagnent habituellement les primaires (in-
flammations multiples du système lymphatique, bu-
bons, plaques muqueuses et éruptions extrêmement
contagieuses, quelquefois aiguës et mortelles à bref
délai) peuvent, eux aussi, se dissiper et *simuler*
une guérison. Tôt ou tard, quelquefois longtemps
après, apparaissent les accidents tertiaires (gommes,
tumeurs malignes, un peu partout, surtout dans le
système nerveux ; pas contagieux, il est vrai, mais
héréditaires). Or, même dans le cas où l'on réussit,
à force de soins scrupuleux et prolongés, à les faire
disparaître, on voit, au bout de dix, de vingt, de
trente ans, pendant lesquels l'individu pourrait se

¹ Voir son magnifique article : *Ligue contre la Syphilis, Semaine médicale* du 22 juin 1901.

² Je ne parle pas de la « chancrerelle », qui est, en somme, une affection bénigne et facilement guérissable.

croire guéri, se manifester peu à peu et se dérouler impitoyablement les accidents quaternaires qui peuvent envahir n'importe quel organe, mais qui envahissent de préférence le cerveau et la moelle épinière; ces accidents ne sont pas contagieux, et ne sont guère héréditaires, parce que l'individu qui en est atteint est rarement apte à la reproduction. Ainsi un individu qui s'est infecté à 20 ans, subit à 40, 50 ou 60 ans les suites éloignées de l'infection primaire, en passant à des intervalles plus ou moins longs, par les formes successives de la cachexie syphilitique, que je viens d'indiquer. Il est clair que, chaque fois, sa guérison n'a été qu'*apparente*; il est clair que, tout le temps, il portait en lui le fatal virus; il est clair, en un mot, que cette épouvantable maladie est *incurable*¹. Il est vrai que, pour ce qui concerne l'individu, elle finit par s'éteindre, puisqu'elle prend, en fin de compte, une forme lentement et infailliblement mortelle, qui n'est plus ni contagieuse ni héréditaire. Mais songez aux souffrances où il a dû passer et aux infections innombrables qu'il a semées autour de lui avant d'arriver à cette dernière forme!

Et cela n'est, hélas! pas tout, messieurs, puisque la syphilis est en outre *héréditaire*. C'est là un des côtés les plus tristes et les plus effrayants de cette question.

Il suffit que l'un des parents soit syphilitique, pour que les enfants puissent le devenir. Ai-je besoin de dire que c'est presque toujours le père qui est le coupable? Il y a des hommes qui commettent l'ignoble

¹ Rigoureusement parlant, la syphilis n'est pas *absolument* incurable; mais on ne peut compter sur une guérison complète et définitive que grâce à un traitement tellement sévère, intense et prolongé que la plupart des malades ne s'y soumettent pas. De sorte qu'en fin de compte, et de fait, la plupart des malades ne guérissent pas. Voyez à ce sujet la récente brochure du professeur Fournier: *En guérit-on?*

crime de se marier alors qu'ils sont encore manifestement malades, et d'autres qui commettent l'infamie plus ignoble encore de s'infecter après le mariage... car souvent, trop souvent, hélas ! les hommes qui se sont tout permis avant, continuent à se tout permettre après... Or, que la malheureuse et innocente femme soit à son tour ou ne soit pas directement infectée par son mari, il suffit que celui-ci soit syphilitique pour que son organisme fournisse un sperme syphilitique, pour que l'enfant engendré par ce sperme soit pour le moins *très exposé* lui aussi à être syphilitique ; il ne faut pas oublier que l'hérédité a une double source ancestrale et que l'apport paternel ou maternel peut prédominer, et même l'emporter exclusivement, dans la progéniture ; c'est pour cela que l'enfant d'un syphilitique ne le devient pas *nécessairement*. Or, l'enfant ainsi affecté meurt souvent dans le sein de sa mère, naît trop tôt ou meurt en naissant ; s'il survit, il devient tôt ou tard malade, quelquefois vers l'âge de la puberté seulement. Je vous laisse à penser les souffrances, les angoisses, les désespoirs qui s'ensuivent ; ne croyez pas que j'exagère ; cela conduit habituellement à des malheurs et à des tragédies que les spectateurs ne savent s'expliquer et dont seuls les intéressés connaissent la vraie cause. Voulez-vous un exemple ? Les deux fils aînés d'une dame commencent, à 12 ou 13 ans, à devenir souffreteux, à s'étioler ; on les soigne ; rien n'y fait ; enfin la syphilis du père éclate en plein chez les enfants ; l'aîné meurt ; le second tombe de plus en plus malade. Eh bien, messieurs, la mère, la pauvre, ne pouvant pas supporter cette torture, s'est suicidée !

Le Dr Régis a publié, en 1895, un travail sur la paralysie générale infantile, où il démontre que dans *presque tous les cas* de cette terrible maladie on

peut en *prouver* l'origine syphilitique héréditaire.

On se demandera peut-être comment il se fait qu'on parle tant aujourd'hui des suites éloignées ou de l'hérédité de la syphilis, dont il n'était pas question autrefois. Il en est à cet égard tout à fait comme de l'alcoolisme : on ne se contente pas de constater la cause *actuelle* d'une maladie ; on interroge le malade non seulement sur ses *propres antécédents*, mais sur ceux de ses parents et de ses grands-parents. Chacun a de la sorte, aux yeux du médecin, une sorte de tableau généalogique de son état sanitaire ; on voit ainsi des liens qu'on ne soupçonnait pas il y a 40 ou 50 ans, et c'est ainsi que l'on constate les suites éloignées ou héréditaires des maladies vénériennes ou de l'alcoolisme.

Je reviens à la contagion. Lorsqu'elle a échappé à la contagion directe par son mari, la mère qui soigne l'enfant malade et l'allaité, est constamment en danger d'être infectée par cet enfant, et souvent elle l'est ; si ce n'est la mère, c'est la nourrice qu'il infecte ; celle-ci, ne se doutant de rien, — car le médecin, fidèle au « secret professionnel », ne lui dit pas ce qu'elle a ou à quoi elle s'expose, — pensez donc, cela porterait préjudice à la réputation d'un « honnête père de famille » ; et pourrait causer des désagréments au médecin, ¹ — rentre chez elle, infecte son mari, ses enfants ; ceux-ci infectent leurs camarades de jeu ou d'école, et c'est ainsi que l'on trouve des villages entiers dont *un quart, un tiers* de la population est en train de pourrir de syphilis ; — ce sont des choses dûment et officiellement constatées, plus ou moins partout, surtout en France et en Russie, et ce sont des choses qui prennent quelquefois les proportions.

¹ Voyez l'Appendice II.

de vraies calamités publiques. Voilà où nous en sommes, messieurs, il ne faut pas se faire d'illusions à cet égard ; la race tout entière est en péril ; ce sont des mesures de salut public qu'il faut. Lesquelles ? Je n'en sais rien, — ou plutôt je sais que la seule mesure qui serait réellement efficace est précisément celle qu'il n'y a aucun espoir de voir adopter de si tôt : elle consisterait à étendre aux maladies vénériennes les lois et règlements en vigueur, dans la plupart des pays civilisés, concernant les autres maladies contagieuses qui constituent un danger pour la santé publique ; à isoler et à traiter tous les malades sans distinction de sexe. Malheureusement de nombreuses difficultés, d'ordre purement pratique, à peu près insurmontables, s'opposent à l'application de cette mesure.¹ Si au moins on soumettait à une visite obligatoire non seulement les prostituées, mais les hommes qui les fréquentent, cela servirait sans doute à diminuer considérablement la diffusion des maladies vénériennes, car le nombre des hommes malades est beaucoup plus grand que celui des femmes ; mais l'égoïsme et l'amour-propre masculins s'y opposent et jamais on n'obtiendra leur consentement à pareille humiliation ; on la réserve aux prostituées. C'est mieux que rien, — mais c'est si peu de chose ! Les trois quarts des prostituées échappent à la visite, les trois quarts des cas où celles qui la subissent, sans être manifestement malades, sont néanmoins infectées et dangereuses, échappent aux moyens diagnostiques dont disposent les médecins, dans les conditions dans lesquelles se font ces visites ; ces femmes continuent alors à répandre leur maladie de plus belle, car les hommes sachant ou croyant qu'elles ont subi la visite, trompés par cette sécurité

¹ On a pourtant fait beaucoup dans ce sens en Suède. Voyez l'Appendice III.

illusoire, les fréquentent en plus grand nombre. Les conséquences de cette fausse garantie sont funestes surtout dans les pays où existent des maisons de tolérance, — sans parler du fait que même si toutes les « pensionnaires » de ces maisons étaient vraiment saines (ce qui est bien loin d'être le cas), elles ne représentent guère que le *dixième* du nombre total des prostituées. — Tout cela n'est pourtant pas à dire qu'on doive renoncer à toute mesure sanitaire et prophylactique vis-à-vis des personnes qui font de la prostitution un *métier*; car il faut bien reconnaître deux choses : d'abord que l'homme cède à un puissant appétit naturel, à une passion, aussi grossière que l'on voudra, mais enfin à une passion, tandis que la prostituée *se vend* de sang-froid, et n'a en vue que l'argent ; et ensuite qu'il est de l'intérêt de l'homme, une fois infecté, de se soigner le plus tôt et le mieux possible, tandis qu'il est de celui de la prostituée de cacher son mal afin de ne pas interrompre son industrie et d'éviter les frais des soins nécessaires ; elle ne se soigne que lorsqu'il est décidément impossible de faire autrement, et, en attendant, elle infecte tous les hommes qui la fréquentent. Je pense par conséquent que l'internement et le traitement d'office des prostituées ayant des manifestations contagieuses de leur maladie, constituent, au point de vue purement sanitaire, une mesure utile ; le tout est de trouver le moyen de l'appliquer sans recourir au système de la prostitution patentée, odieux par lui-même et nuisible par le semblant de garantie qu'il offre aux hommes.

Messieurs, je ne vous ai déjà que trop retenus ; il est temps de conclure.

Je suis peut-être optimiste, mais il me semble que la civilisation l'emporte malgré tout, peu à peu, sur le double atavisme auquel j'ai fait allusion tout à l'heure ; aussi, tout honnête homme se rend-il plus

ou moins compte de toutes les conséquences physiques et morales, individuelles et sociales, de la prostitution masculine, et sent-il nettement, dans son for intérieur, que lorsqu'il s'y abandonne, il agit d'une façon non seulement irréfléchie, mais à tous égards condamnable. L'honnêteté et la justice commencent à pénétrer dans le domaine des rapports sexuels, comme elles pénètrent aujourd'hui dans tous les rapports humains, sociaux, politiques et internationaux ; sous l'impulsion irrésistible de la science et de ses admirables applications, l'humanité civilisée prend rapidement conscience des sentiments de justice, de tolérance, de solidarité et de fraternité, et a fait dans ce sens plus de progrès en cent ans que pendant les cent siècles qui ont précédé !

Revenons, à présent que vous connaissez mieux les différents côtés de la question des mœurs, à notre point de départ, aux principes de la morale et à la pierre de touche des règles de conduite qu'on déduit de ces principes ; appliquons-les aux rapports sexuels entre être humains, et voyons si les mœurs actuelles y résistent un seul instant.

La manière d'agir d'un individu, comme tel, n'est morale qu'à la condition d'être conforme à ses convictions intimes au sujet du bien et du mal. Messieurs, au fond de votre cœur, vous désapprouvez certainement la licence génitale des hommes, consacrée par la consuetude atavique, et vous sentez bien que la réciprocité de la pureté et de la fidélité est au contraire ce que votre conscience approuve. Agissez donc en conséquence, efforcez-vous au moins sérieusement de le faire, et souvenez-vous qu'autrement vous commettez une lâcheté et une immoralité.

La manière d'agir d'un individu, comme membre d'une communauté, n'est morale qu'à la condition d'être conforme au plus grand bien de tous et de cha-

cun. La prostitution masculine, vous le savez mieux à présent, par ses conséquences directes et indirectes, cause au prochain, à la patrie, à l'humanité, des maux dont l'étendue et la profondeur sont incalculables. Encore une fois vous commettez, en vous y abandonnant, une lâcheté et une immoralité ; travaillez donc sérieusement à vous en affranchir.

Enfin, appliquons à cette question le critère qui consiste à voir si une manière d'agir donnée peut être érigée en règle de conduite générale ; vous verrez que j'ai dit vrai en vous prévenant que je ne vous révèle rien de neuf, que je dégage seulement de ses enveloppes traditionnelles et que je vous présente, prêt à vivre, l'enfant de vos entrailles d'hommes civilisés, de votre cerveau et de votre cœur ; et vous le reconnaissez pour vôtre — la voix de la conscience est plus forte que la voix du sang.

Est-il parmi vous un seul qui, devant des amis plus jeunes, des frères cadets ou ses propres fils, oserait proclamer le code de la débauche : Ayez autant de maîtresses que vous pourrez, séduisez autant de jeunes filles et de femmes mariées que possible, fréquentez, entre une séduction et l'autre, autant de prostituées que vous pourrez... Non, n'est-ce pas ?

Et je suis sûr au contraire que tous, tant que vous êtes, vous approuverez et vous applaudirez immédiatement et sans hésiter l'énoncé du conseil opposé, parce qu'il est, lui, l'expression du sentiment que notre culture croissante fait poindre au fond de notre cœur ; laissez-le donc éclore et s'épanouir librement ; étouffez la fausse honte qui vous empêche de le reconnaître toujours et partout, et prêchez-le à haute voix — *mais prêchez-le surtout d'exemple* :

Respecte la femme, la sœur, la fille d'autrui, comme tu veux qu'on respecte les tiennes !

APPENDICES

I

On m'en a voulu de cette expression : « la protection du vice de l'homme par l'homme ».

Je ne puis résister à la tentation de citer et de flétrir ici un des exemples les plus frappants de cette protection. Le lecteur jugera.

On conçoit à la rigueur que beaucoup de gens qui envisagent la licence génitale des hommes comme une chose parfaitement légitime, considèrent la prostitution comme un « mal nécessaire » ; il y a à cela au moins une apparence de vérité, surtout si on ajoute « dans l'état actuel de notre organisation sociale ». Mais que dire de ceux qui approuvent et veulent que les *fillettes-enfants*, dès l'âge de *douze ans*, c'est-à-dire longtemps avant d'être physiquement ou intellectuellement mûres, soient livrées sans défense à la luxure des hommes ? Et de quels hommes ! Jamais un homme normal, dans la force de l'âge, ne recherche les enfants pour assouvir son appétit sexuel ; le mâle sain et vigoureux n'est attiré que par la femelle bien développée ; seuls les vieux débauchés, usés par l'excès du vice, trouvent une excitation factice et morbide à abuser d'enfants à demi mortes de frayeur et de douleur. Eh bien, c'est à ces êtres ignobles que dans la plupart des pays civilisés, *la loi* livrait, il y a peu d'années encore, les fillettes *dès l'âge de douze ans* : ils pouvaient en user et en abuser impunément à la seule condition, — absolument dérisoire, — de ne

pas recourir à la violence !¹ Et ce sont des hommes sérieux, de graves législateurs, de respectables magistrats, pères de famille, sans doute, ayant eux-mêmes des filles, — qui ont pu concevoir et sanctionner une infamie pareille !

L'opinion publique s'est enfin émue, à la suite d'une série d'horribles histoires révélées par quelques hommes courageux, et c'est ainsi que l'âge minimum auquel on peut impunément « séduire » (c'est-à-dire acheter et violer) une enfant, ou une fillette qui commence à peine à se développer, a été plus ou moins élevé dans la plupart des pays ; mais on n'a pas d'idée de ce qu'il en a coûté aux braves législateurs de léser ainsi les justes prétentions des débauchés émérites, et de prendre tant soit peu la défense des enfants du sexe féminin contre ces brutes n'ayant plus d'humain que la forme de leur corps. C'est bien le cas de dire que le loup ne mord pas le loup, mais s'accorde avec lui pour dévorer l'agneau !

II

Aucune loi, en Suisse, *n'impose* le secret professionnel au médecin, comme c'est le cas dans d'autres pays ; on se fie entièrement à sa discrétion, à sa conscience, et l'on n'a aucune raison de s'en plaindre. Chez nous, comme ailleurs, il y a à cet égard des médecins rigoristes et d'autres qui admettent que

¹ Je tiens à affirmer que c'est là une restriction *absolument dérisoire* ; il est clair, en effet, qu'une enfant de cet âge ne se donne pas librement, mais est prise par la force, et c'est toujours d'un viol plus ou moins brutal qu'il s'agit ; de plus, dans les cas rares où la justice est nantie, c'est à la victime à faire la preuve de la violence ! Et les témoins, et le courage de dire la vérité, où les prendra-t-elle ? Encore faut-il qu'elle ne tombe pas sur un magistrat qui lui ferme impudemment la bouche, pour sauver la réputation d'un « honnête citoyen ». Cela s'est vu.

dans certains cas le devoir de parler est supérieur au devoir de se taire.

En 1888, la Société vaudoise de médecine a discuté cette question ; elle a repoussé la création d'une loi imposant l'obligation du secret professionnel, sous peine de..., mais elle a maintenu l'obligation morale de ne pas l'enfreindre. J'ai pris part à cette discussion, et voici à peu près ce que j'ai dit :

« Tout en admettant le principe général d'après lequel le médecin est moralement tenu au secret professionnel, je crois que cette obligation doit tomber devant un intérêt supérieur, l'*intérêt social* ; c'est d'ailleurs ce qui a lieu en pratique : personne ne prend au sérieux le secret médical quand il s'agit de maladies contagieuses comme la rougeole, la scarlatine, la petite vérole, ou comme la fièvre typhoïde, qui n'est même pas directement contagieuse ; bien plus, on est tenu de dénoncer immédiatement ces maladies, les amis sont avertis, les autorités sont nanties, les enfants de la maison infectée sont exclus des écoles. *Mais on fait une exception* en faveur d'une maladie bien autrement grave que celles contre lesquelles on prend sans hésiter des mesures publiques, une maladie sûrement et directement contagieuse, perfide et funeste au plus haut degré, à peu près incurable, et héréditaire : la *syphilis* (j'aurais dû dire les *maladies vénériennes*). J'envisage cette exception comme une espèce de protectionnisme dont le corps médical gratifie la licence génitale des hommes avant et après le mariage ; c'est l'*inconduite* qu'on occulte et non la maladie, car, s'il en était autrement, on se serait depuis longtemps demandé de quel droit on expose ainsi des tiers innocents, jeunes et vieux, femmes et enfants, à l'infection que les syphilitiques répandent sans cesse autour d'eux. Le fait que nous sommes, de temps immémorial, habi-

tués à un état de choses injustifiable, ne change rien à sa portée physique et morale. Nous sommes assurément bien éloignés du temps où tout syphilitique sera impitoyablement interné dans un lazaret *ad hoc*, seul moyen de délivrer la race humaine de cette source continuelle de contamination et de détérioration ; mais ce que chaque médecin peut et doit faire, dès à présent, c'est de ne jamais tolérer que des innocents soient sacrifiés là où un mot du médecin suffirait pour les sauver, et où, par conséquent, le silence de celui-ci est une complicité doublement coupable, vis-à-vis des individus sacrifiés et vis-à-vis de la communauté tout entière. »

J'ajoute que le silence en face des maladies vénériennes ne serait justifié que si ces maladies n'étaient *ni contagieuses*, autrement qu'à la suite d'actions coupables ou d'inconduite, *ni héréditaires*, c'est-à-dire si elles épargnaient sûrement les innocents. Mais nous savons qu'il en est, hélas ! tout autrement.

III

Bien que la Suède n'ait jamais été infestée des maladies vénériennes au point où le sont d'autres pays, on s'y est préoccupé, dès le commencement du XIX^e siècle, de la manière de s'en débarrasser le plus radicalement possible. Voici, en résumé, les mesures qui y sont en vigueur :

La population suédoise s'est imposée d'une taxe spéciale pour la fondation et l'entretien d'hôpitaux ou de sections d'hôpitaux destinés exclusivement aux malades vénériens, et où ils sont traités gratuitement. Les autorités locales, communales et provinciales peuvent, lorsqu'elles le jugent nécessaire, ordonner une inspection générale de la population, confiée au médecin de district ; celui-ci doit remettre

au syndic une liste des personnes atteintes, que l'on envoie à l'hôpital le plus rapproché. Lorsque ces personnes rentrent chez elles, les autorités locales doivent, de temps en temps, s'enquérir de l'état de leur santé, et, en cas de réapparition de symptômes spécifiques, leur procurer les soins et le traitement nécessaires. Tout médecin doit chercher à élucider l'origine de l'infection dans les cas qui se présentent dans sa clientèle et doit en nantrir les autorités, afin que la personne suspecte soit invitée à se soumettre à une visite médicale ; si elle s'y refuse, elle peut y être contrainte d'office.

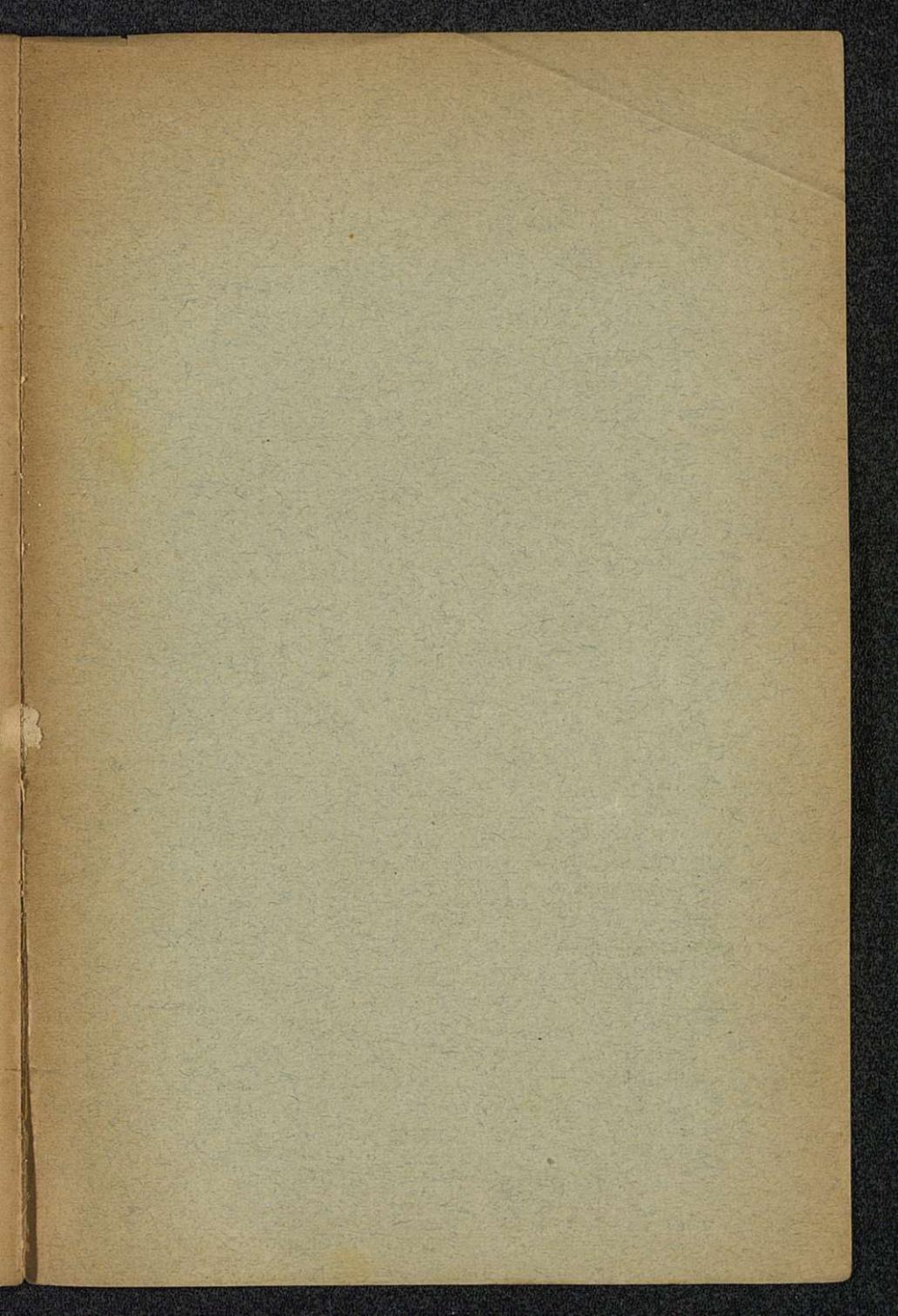
Les recrues à l'entrée en caserne, les soldats à la veille des manœuvres sont tous visités, ainsi que les marchands forains et ambulants qui se rendent aux foires ; les autorités des ports doivent veiller à ce que la maladie ne soit pas introduite par des matelots contaminés. On visite également les nourrices, ainsi que les enfants qui passent des Maternités ou autres établissements publics, entre les mains des particuliers.

Grâce à ces mesures, on a obtenu en Suède une diminution très considérable des maladies vénériennes, qui existent cependant encore dans une proportion suffisante pour devenir de nouveau menaçantes au cas où l'on rendrait les mesures en question moins sévères.

« Je n'ai jamais entendu, dit le Dr Ribbing, que le grand nombre envisage ces mesures comme blessantes ou comme incompatibles avec la liberté individuelle ; quant à ceux qui, sans qu'il y ait de leur faute, sont infectés ou menacés de l'être, ils sont au contraire reconnaissants aux autorités qui appliquent les mesures en question. »

Honneur à la Suède !





OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

- La Digestion stomacale.** LAUSANNE, BENDA, 1886 Fr. 2 50
- Le Cerveau et l'Activité cérébrale.** Paris, J.-B. BAILLIÈRE, 1888 Fr. 3 50
- Causeries physiologiques.** Lausanne, PAYOT ET C^{IE}, 1899.
In-16 de 32 pages Fr. 3 50
-
- OCKER-BLOM, Max, Dr. — **Comment mon oncle, le docteur, m'instruisit des choses sexuelles.** Traduit du suédois par le Dr Léo Burgenstein. Avec une préface par M. Ed. Payot, directeur du Collège classique de Lausanne. In-8° de 40 pages Fr. 1 25
- BOREL, L.-D. — **Nervosisme et neurasthénie.** La maladie du siècle et les divers moyens de la combattre. Edition revue et augmentée. — In-8° de 170 pages Fr. 3 —
- FOREL, A., Dr. — **Morale hypothétique et morale humaine théorique et pratique.** Brochure in-8° de 32 pages Fr. 0 40
- La neurasthénie, ses causes et ses effets.** — Conseils pratiques par une mère de famille. Brochure in-16 de 40 p. Fr. 0 50
- THOMAS, FRANK. — **Foi et moralité.** Conférence donnée à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, en mars 1894. Troisième édition. Brochure in-16 de 24 pages Fr. 0 50
- **Glaube und Sittlichkeit.** Vortrag gehalten, im Stadthause zu Lausanne, in März 1894. Autorisierte Uebersetzung. In-16 de 24 pages Fr. 0 50
- JAMES, W. — **Causeries pédagogiques.** Traduit de l'anglais par L.-S. Pidoux Avec une préface par M. Jules Payot, recteur d'Académie. In-16 de 168 pages Fr. 2 50

Cours élémentaire d'histoire naturelle

à l'usage de l'enseignement secondaire.

- Botanique,** par PAUL JACCARD, professeur. 2^e édition revue et augmentée, illustrée de 235 figures. In-16, de 288 pages, cartonné Fr. 3 —
- Zoologie,** par HENRI BLANC, professeur à l'Université de Lausanne. Ouvrage illustré de 325 gravures. 2^e édition. In 16 de 358 pages, cartonné Fr. 3 75
- L'homme, par *le même*.** Notions d'anatomie et de physiologie. Ouvrage illustré de 100 gravures. 2^e édition. In-16 de 190 pages, cartonné Fr. 2 75